

Succession père Algerien Fredha

Par zahirpat, le 24/03/2024 à 03:57

Bonjour,

Mon père de nationalité Algerienne est décédé en France. Il était enregistré au consulat d'Algerie à Lille.

Mon père était proprietaire de sa maison en Algerie.

Comment faire pour la succession ? est ce au consulat d'Algerie de faire les formalité ?

merci